

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le HCSP, dont le mandat vient d'être prorogé d'un an, adapte son organisation à l'évolution de la crise en créant un groupe travail en charge des travaux d'évaluation, de stratégie et de prospective

11 mars 2020

La pandémie liée au SARS-CoV2 se développe depuis plus d'un an. Depuis le début de cette crise le Haut Conseil de la santé publique a été extrêmement mobilisé par les pouvoirs publics dans les différents champs de la santé publique. Il a ainsi répondu à 110 saisines sous la forme de recommandations fondées sur les données actuelles de la science et en conformité avec la charte de l'expertise sanitaire. La plupart de ces avis ont été traduit en textes réglementaires ou en messages d'alertes de la part des autorités sanitaires. Pour cela, le HCSP a mobilisé plus de 160 experts membres du HCSP ou invités à participer aux groupes de travail pour proposer une doctrine sanitaire de gestion du risque depuis le mois de mai 2020.

Aussi, pour adapter ses travaux à l'évolution de l'épidémie et aider à la décision publique en santé conformément à ses missions fixées par décret, le Haut Conseil de la santé publique a créé au sein du groupe de travail pluridisciplinaire « Grippe, coronavirus, infections respiratoires émergentes », un groupe de travail « Évaluation, Stratégie, Prospective ». En effet, le HCSP considère qu'il est nécessaire de développer un modèle de santé publique allant au-delà du modèle issu de l'infectiologie pour mieux appréhender les différentes composantes de cette pandémie et de son évolution.

Piloté par la vice-présidente du HCSP, Mme Zeina Mansour, le Groupe de travail aura comme objectif de proposer un cadre conceptuel de cette épidémie permettant d'exprimer les objectifs recherchés et de développer une évaluation des mesures utilisées. Associant des experts de nombreuses spécialités (Santé publique, épidémiologistes, infectiologues, sociologues, juristes de la santé, pédagogues...), il pourra soit traiter des auto-saisines, soit répondre à des saisines des autorités sanitaires et politiques. Notamment ce groupe de travail conduira, en lien avec les autorités, des travaux de prospective fondés sur des scénarios prenant en compte les différents aspects de cette crise. Il intégrera des thèmes forts et récurrents dans les travaux du HCSP comme les inégalités sociales de santé, la santé de l'enfant et des adolescents ou la prévention, la promotion et l'éducation à la santé, ou l'impact de la Covid-19 sur la santé mentale sur lequel le HCSP vient d'être saisi.

Le mandat des experts du HCSP vient par ailleurs d'être prorogé, par décret paru au JO, jusqu'au 22 mars 2022.

Contact : franck.chauvin@sante.gouv.fr ; 06 64 81 65 86

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr

Le Haut Conseil de la santé publique est une instance d'expertise pour l'aide à la décision, qui a notamment pour mission de fournir aux pouvoirs publics, en liaison avec les agences sanitaires, l'expertise nécessaire à la gestion des risques sanitaires ainsi qu'à la conception et à l'évaluation des politiques et stratégies de prévention et de sécurité sanitaire.